

REUNION CPTS, COMMISSION SANTE MENTALE, GROUPE1

Lieu salle de réunion de l'UPA

Date 25.05.2021, 20h à 22h30

Participants

en présentiel : Kozik Alina, médecin psychiatre et pédopsychiatre,
Faidherbe Eric, médecin généraliste libérale, formé à l'addictologie,
Alcoologie, hypno thérapie et mindfulness
Laisney Sybille, psychologue libérale
Metzger Elodie, psychologue libérale et intervenant auprès de l'AEMO
Fueterer Hervé, psychologue hospitalier à l'UPA
Mulot Vincent, IDE libérale à orientation psychiatrique
Smail Sabrina, IDE coordinatrice à l'IME Jules Verne

Pillot Mathieu, neuropsychologue libérale et hospitalier, prévu en visioconférence, n'a pu finalement nous rejoindre en raison des difficultés de connexion.

Objet Présentation du groupe et des projets, établissement des taches

Nous avons commencé par la présentation de la CPTS comme organisme de coordination, de son projet de santé et plus particulièrement celui de la Commission santé mentale avec ses 6 groupes de travail.

Le Groupe Psy1 est complet et se félicite de réunir, en parfaite parité, 2 médecins, 4 psychologues et 2 infirmiers, avec des compétences complémentaires, une vaste expérience institutionnelle et libérale et beaucoup d'intérêt pour les projets proposés.

Pour le projet de l'établissement d'un annuaire recensant les psychologues de la M2A, le groupe se prend comme thème de réflexion l'élaboration d'un courrier/mail décrivant l'intérêt d'adhérer a cette démarche.

Précisions : deux membres du groupe ont postulé après avoir été contactés par la secrétaire de la CPTS par mail et respectivement par téléphone ; cette approche semble bien fonctionner et on espère que le secrétariat possède déjà une base de données (retour possible ?).

Sabrina Smail, ayant participé à une formation Pulsy Parceo, nous apprend que Pulsy a également le projet d'établir une base de données des divers intervenants en santé mentale, sur la base de volontariat (adhésion et inscription), dans le but de mettre à disposition un outil de communication sécurisé. Le secrétariat de la CPTS pourra-t-il avoir accès à cette base de données ?

Le groupe élaborera également un questionnaire à l'intention de psychologues répondants, comprenant : leur intitulé, compétences, public accueilli, adresse, modalité de prise de rdv. Le logiciel Google Forms semble bien convenir à la rédaction de cette fiche à remplir en ligne.

Le projet de rédaction d'un parcours de soins a été longuement débattu. Le groupe soulève des difficultés importantes dans le travail autour du patient en souffrance psychique :

- un problème d'adressage (quel problématique pour quel professionnel, disponibilité des professionnels ; adressage par défaut à l'hôpital avec le vécu de « lancer une bouteille à la mer »)
- la problématique de l'échange des informations sensibles
- à laquelle se rajoute le problème de la multitude des supports, souvent laborieuses et peu fonctionnelles ; le seul support réellement opérationnel, du moins pour les urgences, reste le téléphone
- le travail de liaison des IDE libéraux, avec des difficultés de communication, d'accès aux informations et le temps important et non reconnu passé autour des transmissions.

Propositions du groupe :

- Création d'une fiche « Parcours de soins psychiatrique », sous forme de tableau, avec les rubriques suivantes : nom, coordonnées et profession de l'intervenant, date du début des soins, type d'intervention, fréquence, date de la fin des soins ; la fiche sera donnée au patient qui la présentera aux différents intervenants et sera idéalement facile à scanner et enregistrer dans le dossier médical du patient.
- Création d'une rosace ayant au centre le patient en souffrance psychique et autour le options : prévention/détection (généraliste, pédiatre, gériatre, infirmier, enseignant, travailleurs sociaux, famille) ; orientation (psychiatre, psychologue, neuropsychologue) ; soins (généraliste, psychologue, psychiatre, IDE, psychomotricien, orthophoniste, ergothérapeute)

Pour le projet de demande de remboursement des bilans neuropsychologiques pour les enfants, restent à définir : quelle prescription, quels bilans (efficience intellectuelle, TDAH, autisme), durée de réalisation des bilans (passation, analyse et rédaction, restitution), quel montant.

Le groupe se fixe comme objectifs de réaliser la rédaction de ces documents pour/lors de la prochaine réunion au mois de juin et une dernière réunion de synthèse et d'analyse des résultats au mois de septembre.

Les dates proposées pour la prochaine réunion sont :14, 15 ou 22 juin 2020, de préférence en présentiel, dans la salle de L'UPA.